





# Chronique du Lot

Choses et Gens de chez Nous  
**AU PAYS DE ROCAMADOUR**

Suite de l'article de 1<sup>re</sup> page

Riche par ses merveilles naturelles, ses monuments et ses vieilles cités, le Quercy est aussi une terre de gloire où s'élevèrent Lucitius, Jean XXII, et Marat, et Gambetta... L'un de ses meilleurs écrivains, le docte et souriant Léon Lafage, résume ainsi le chapitre de ses grands hommes : « Pape, saint, roi, poète, savant, inventeur, guerrier, politicien, ce sol a pu tout produire. Cette terre celto-latine — dolmens et menhirs peuplent ses plateaux comme une autre Armorique — livre encore au sac virgilien la glaive, la médaille et la lampe ».

Enfin, le Quercy est encore, suivant le mot de Cur I<sup>er</sup>, prince des gastronomes, un « royal pays de gueule ». Entendez par là qu'on y mange aussi divinement qu'en Bresse et que nombreux sont les plats quercynois qui flattent le gôter et emparadisaient l'estomac. La Dordogne et le Lot foisonnent de carpes, de perches et d'anguilles et leurs vallées sont riches en fraises renommées. L'Ouyssé enferme dans ses eaux glacées des brochets qui valent ceux du Rhin, et les écrevisses, ces petits cardinaux des eaux courantes, emplissent la plupart des ruisselets quercynois. Mais voici les trois merveilles gastronomiques du pays de Rocamadour et de Payrac : les truffes noires, les foies d'oie et de canard, le petit fromage de chèvre. Pour vins, du Cahors vieux qui rappelle, en ses bonnes années les grands crus royaux de Bourgogne. Et pour chanter cette terre de peau de lion et de cuir de taureau, des poètes de langue d'oc et de langue française, des prosateurs souples et lumineux : Gustave Guichés, Léon Lafage, Félix Gaval, Pierre Cabel, Boyer d'Agén, Emmanuel Aegerter, Elie Richard, Eugène Granje, Louis Gratiat ; et des jeunes aussi, pleins de promesses : Georges Duval, auteur de ce si curieux *Testament Romantique* et Marguerite Grépon qui vient de peindre, pour notre joie, une charmante *Voyageuse Nue*. Même des écrivains célèbres et étrangers au Quercy y viennent fixer le nid de leurs vacances : Pierre Benoit à Saint-Céré et La Fourchardière à Souillac.

Tout n'est que lumière et amour... Au pays de Rocamadour  
Ainsi chantait, jadis, un jeune père de ma connaissance. Je ne puis mieux clore ces pages que par sa naïve chanson.

André LAMANDÉ.  
(Le Pays de France Illustré).

## Votes de nos Députés

Sur l'annulation des opérations électorales de la circonscription de Condom-Lectoure, les députés du Lot ont voté :

Pour : MM. Malvy et Bouat.  
M. Delport n'a pas pris part au vote.  
La Chambre a repoussé l'annulation par 254 voix contre 187.

## Légion d'honneur

Notre compatriote M. Charles Fréjaville, propriétaire à Cahors, est nommé, au titre d'officier de réserve, chevalier de la Légion d'honneur.

## Commissariat de police

L'Officiel publie les promotions sur place suivantes dans la police :  
Notre compatriote, M. Mégès, commissaire de police à St-Chamond, est promu de la classe exceptionnelle à la hors-classe, 3<sup>e</sup> échelon, à compter du 30 juillet 1927 ;

Solinhae, commissaire à Cahors, de la 1<sup>re</sup> classe à la classe exceptionnelle, à compter du 10 octobre 1927 ;  
Vincentelli, ancien commissaire de police de Cahors, actuellement à Carpentras, de la 1<sup>re</sup> classe à la classe exceptionnelle, à compter du 28 septembre 1927.

## Nos félicitations.

## Gendarmerie

M. Lagarrigue, gendarme à Cahors, est nommé chef de brigade à Damazan (Lot-et-Garonne), en remplacement de M. Ferré nommé à Pamiers.

## Index économiques électriques

Voici les index économiques électriques fixés par le Ministère des Travaux publics pour le 3<sup>e</sup> trimestre :  
Basse tension : 229.  
Haute tension : 331.

## L'ingénieur en Chef.

## Legs

M. Vayssié Auguste, de son vivant demeurant à Vayrac, a légué au Bureau de bienfaisance de cette commune une somme de 5.000 francs.  
M. Vidalie Alexis, de son vivant demeurant à Puybrun, a légué au bureau de bienfaisance de cette commune, une somme de 1.800 francs.

## Associations syndicales

Des associations syndicales ont été constituées par les habitants du village de Cessac (commune de St-Chels) pour l'exécution et l'entretien des travaux de construction d'un abreuvoir-lavoir ; par les habitants du village du Cossou, Lestrade, Le Port, La Prairie, Peyrassac, Lencalmie et Gruffiel (commune de Thémines) pour la construction d'un abreuvoir-lavoir au Bournat ; par les habitants de la commune de Lunan pour la construction d'un four communal ; par les propriétaires intéressés à l'amélioration du chemin rural de Calméjane (commune de St-Maurice) ; du chemin rural de Ganet (commune de Gorses) ; du chemin rural de Las-Pierres-Boutoir (commune de Reyrevignes) ; du chemin rural de Fabrè (commune de Stnaillac-Letronquière) ; du chemin rural de Lavergne-haute (commune de Laurettes) ; du chemin rural de Souleillou (commune de Montcléra) ; du chemin rural de Bonzan à Massara (commune de Lherm) ; du chemin dit de Lascépède, (commune de Ladirac et de Latouille-Lentillac).

## Audacieux attentat

### Un habitant de St-Dauphès est assailli chez lui

L'agresseur prend la fuite après avoir tiré un coup de revolver sur sa victime. — L'enquête judiciaire.

Vendredi matin, à l'arrivée de l'autobus de Montcuq, on apprenait à Cahors, qu'un assassinat avait été commis dans la commune de Saint-Dauphès.

On disait qu'un propriétaire de cette commune avait été assailli par un malfaiteur qui avait tiré sur lui plusieurs coups de revolver.

Effectivement, peu après, le Parquet de Cahors se rendait à Saint-Dauphès.

MM. Tiffon, procureur de la République, Dautheville, juge d'instruction, Roumilhac, capitaine de gendarmerie, Richard, greffier, trouvèrent sur les lieux MM. le Docteur Peindaries, de Montcuq, le juge de paix, les gendarmes de la brigade de Montcuq qui avaient commencé l'enquête.

## L'attentat

Jeudi soir, vers 6 heures, M. Lacroix, maçon et propriétaire au Coustal, hameau de Saint-Dauphès, se trouvait dans son étable, lorsqu'il entendit ouvrir le battant droit de la porte d'entrée.

Croyant que c'était sa fille qui venait le voir, il se leva de la chaise sur laquelle il était assis et cria : « Est-ce toi, Marthe ? »

N'obtenant pas de réponse, il s'avance vers la porte. A ce moment, la personne qu'il croyait être sa fille, pénétra dans l'étable, tira à bout portant un coup de revolver en criant : « Le lido ou l'ortzen ! »

M. Lacroix ne vit qu'un éclair, et aveuglé par le sang et la fumée, tomba sur ses genoux sans avoir pu reconnaître son agresseur, dont il a donné un signalement assez vague.

L'agresseur était de taille moyenne ; il était coiffé d'un chapeau noir qu'il avait rabattu sur les yeux et était vêtu, dit M. Lacroix, d'un habit de femme, et il paraissait avoir un masque sur la figure. Il prit la fuite aussitôt son coup de revolver tiré.

M. Lacroix se releva et sortit de l'étable. Il se dirigea vers sa maison située à 100 mètres environ, et cria : au secours, à l'assassin !

A ces cris, sa fille qui se trouvait dans la cuisine avec sa grand-mère accourut. Elle trouva son père assis dans le chemin qui conduit à la maison.

M. Lacroix tenait sa tête dans ses mains ; il était couvert de sang, et avait laissé derrière lui de larges traces sanglantes.

## L'enquête

La gendarmerie de Montcuq fut alertée. Elle arriva sur les lieux et commença son enquête sur les indications qui lui furent données par M. Lacroix et sa fille.  
Le Parquet de Cahors, vendredi, continua l'enquête.

Dans l'étable où M. Lacroix fut frappé, il y avait une large tache de sang ainsi qu'une cigarette que M. Lacroix était en train de rouler, quand l'agresseur survint.

L'enquête n'a pas donné de résultats précis.  
Mais il semble, d'après certains indices, que cet attentat a quelque analogie avec celui commis à Castelnaud par le nommé Clergues, qui va comparaître prochainement devant la Cour d'assises du Lot.

En effet, on est en droit d'admettre, d'après les circonstances de cet attentat, qu'on se trouve en présence d'une tentative d'assassinat, car la préméditation semble établie. Les chiens de la maison, quelques instants avant l'agression, ont aboyé fortement dans la direction d'un petit bois situé au-dessus de l'étable de M. Lacroix.

Il semble que seules, des personnes ayant connaissance des lieux, aient pu perpétrer le crime, dont le mobile, d'après des constatations faites, ne serait pas le vol.

## Le blessé

M. Lacroix a été blessé par une balle qui a pénétré à la racine droite du nez, a contourné le maxillaire supérieur et est sortie derrière l'oreille. La blessure paraît avoir été faite avec un pistolet de poche du calibre 6,35.

Il est à présumer que cette arme était à barillet, car, malgré les recherches, il a été impossible de trouver la douille.

La blessure n'est pas grave. M. Lacroix, heureusement, sera rétabli dans quelques jours.

C'est le vœu que, très sincèrement, nous formulons, et il faut espérer que l'assassin ne tardera pas à être arrêté.

## Est-ce le coupable ?

Les soupçons se sont portés sur un jeune homme qui a été longuement interrogé.

Il a été gardé à vue par la gendarmerie et sera interrogé par le juge d'instruction qui est resté, à cet effet, à Saint-Dauphès.

On s'attend d'un moment à l'autre, à une arrestation.

## CAHORS FACHEUX CYCLISTES !

Il y a quelque temps qu'on n'avait pas eu à signaler des exploits de cyclistes sur les Allées Fénelon.

Il semblait que tous avaient compris combien leurs évolutions pouvaient être dangereuses pour les promeneurs, et que très sagement ils avaient décidé d'emprunter la route normale, c'est-à-dire, la rue Bourseul et la rue St-Géry, pour rejoindre le Boulevard.

Il est un fait certain, c'est que depuis plusieurs mois on n'avait entendu aucune protestation contre ces cyclistes qui s'entêtaient à longer les Allées et à passer dans le chemin étroit du jardin public.

Revenons-nous à ces mauvais jours ? Mardi, mercredi, jeudi soir, trois cyclistes ont buté 3 passants qui, tranquillement, se trouvaient dans ce chemin.

Le tournant, comme on le sait, est brusque ; un cycliste débouche, — en vitesse, bien entendu — et il lui est impossible d'éviter le passant qui, lui, surpris, ne peut se garer que contre la grille du jardin ou contre le mur.

Mais encore, il faut qu'il ait le temps de se garer.

Sans doute, on n'a pas à déplorer d'accident grave ; mais trois heurts assez violents en 3 jours sont de trop, d'autant plus que nous connaissons personnellement, un « heurté », qui se plaint d'une douleur au côté droit.

Inutile de dire que ces cyclistes n'ont pas daigné donner leur nom et leur adresse, et qu'au surplus, bien qu'il fût 7 heures du soir, ils avaient oublié d'allumer la lanterne de la bicyclette.

La mauvaise saison est arrivée ; raison de plus pour prier les cyclistes d'être prudents à l'avenir, et, dans tous les cas, de respecter les inoffensifs passants qui se croient — oh ! à tort — en sécurité sur les Allées Fénelon.

Un peu de surveillance serait, certainement, efficace, dès ce jour même !

L. B.

## Téléphones

Une cabine téléphonique sera ouverte à Lacamadour à partir du 16 décembre prochain.

## Les « Amis de l'Harmonie »

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, le grand concert organisé par cette Société aura lieu le vendredi 7 décembre 1928 au Palais des Fêtes.

Le nouveau programme particulièrement bien étudié comprendra dans sa première partie des œuvres musicales exécutées par l'Harmonie elle-même.

Nous aurons aussi le plaisir d'applaudir M. La Coume, Mlle Thourmière et d'Arvigny du Théâtre du Capitole de Toulouse. Les élèves de l'Ecole de Musique enlèveront brillamment l'*Andante Cantabile* du quatuor à cordes de Tchaïkowsky.

Le public pourra ainsi apprécier les efforts de la Société, le goût et l'exécution d'une musique de qualité avec le quatuor. La soirée se terminera par l'œuvre éminemment populaire : *Les Noces de Jeannette*, de Massé.

En présence des efforts constants de tous les membres de l'Harmonie et de leur dévoué chef, nous ne saurions trop encourager le public à assister nombreux à cette soirée musicale qui consacrera une fois de plus le goût des organisateurs dans le choix des diverses œuvres interprétées, et la sûreté d'exécution qu'acquiert de plus en plus les membres de l'Harmonie.

Quelques programmes sont à l'étude pour des auditions qui auront lieu cet hiver sur les Allées Fénelon.

N. B. — Les membres bienfaiteurs sont priés de retenir dès à présent leurs places (3 places pour chaque carte).

## Tribunal de Commerce de Cahors

Les électeurs portés sur les listes consulaires sont convoqués pour le dimanche 16 décembre 1928, à la mairie de leur chef-lieu de canton, à l'effet de procéder à l'élection de deux juges titulaires et d'un juge suppléant.

## Arrestation

Un nommé Sébastien Krenowice, 27 ans, ouvrier mineur à Comiac, d'origine italienne, pénétra, en état d'ivresse, dans le restaurant tenu par Mme Veuve Nouriolles.

Il demanda une chambre pour passer la nuit et exigea d'y retenir la jeune fille de Mme Nouriolles.

Comme les deux femmes indignées intimèrent l'ordre de sortir au grossier personnage, celui-ci les menaça avec un revolver.

L'arrivée du fils mit fin à cette scène. L'Italien fut mis à la porte du restaurant, et, peu après, les gendarmes informés l'arrêtèrent.

Il a été écroué et il sera poursuivi pour ivresse et menaces.

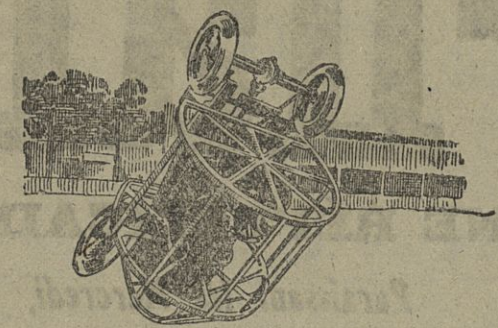
## Un cadavre dans la Cère

Ces jours derniers, un cadavre a été repêché de la Cère.

M. le Docteur Laplace, de Saint-Céré, commis par le parquet de Cahors, a procédé à l'examen du cadavre. Des premières constatations médicales, il ressort que le corps aurait séjourné dans l'eau pendant une quinzaine de jours.

Dans ces conditions, il sera difficile d'établir les causes de la mort.

## Qui peut le plus peut le moins.



M. Yves de Maillard exécute un "looping" sur un châssis 5 CV Peugeot de série.

Après M. Mercier de Maubeuge, créateur des sauts d'obstacle et du looping en 5 CV Peugeot voici qu'un autre sportman audacieux, M. Yves de Maillard, d'Angoulême, exécute aussi de magistraux "loopings" avec une 5 CV Peugeot de série.

Si la 5 CV Peugeot résiste à des efforts aussi anormaux, à plus forte raison elle subira "avec le sourire" les cahots et les fatigues de la route.

Une 5 CV Peugeot n'est pas seulement inusable, elle est aussi incassable !

Torpédo 5 CV grand luxe transformable en conduite intérieure légère, 4 places confortables, 70 km à l'heure, Imposition 5 CV.

Peix, toute équipée ..... 14.900 fr.

que vous pouvez payer en 15 mensualités sans présentation de traites à domicile (nouvelle organisation, examen rapide des dossiers).

Renseignez-vous chez l'agent de Peugeot.

Il y a plus de cent mille 5 CV Peugeot qui roulent 7973

Nouveau Circuit de Poste Automobile Rurale

La poste-automobile rurale assure, on le sait, le service postal, le transport des voyageurs, des colis-postaux, des messageries (G. V. et P. V.) et des commissions de toute nature.

Plusieurs circuits fonctionnent déjà dans le Lot, à la satisfaction des habitants ainsi desservis.

A partir du 1<sup>er</sup> décembre 1928, commencera le nouveau circuit de Cahors-Sud-Est.

Voici son parcours et ses horaires :

Horaires n° 1. — Lundi, mercredi et vendredi :

	MATIN	SOIR (à lire de bas en haut)
Cahors-Gare	7 20	18 35
Cahors-R. P.	7 45	18 25
Bas côte de la Marchande	7 55	18 15
Bifurcation, route de Vayrols	8 10	18 10
Flaujac-Poujols	8 20	18
Aujols	8 35	17 45
Cremps	8 45	17 35
Bifurcation, route de Lalbenque	8 50	17 30
Laburgade	9 10	17 20
Cieurac	9 10	17 10
Hautserre	9 20	17
Peyrelavade	9 25	16 55
Bas côte de la Marchande	9 30	16 40
Cahors-R. P.	9 40	16 30
Cahors-Gare	9 50	16 15

Horaires n° 2. — Mardi, jeudi et samedi :

Cahors-Gare	7 20	18 35
Cahors-R. P.	7 45	18 25
Bas côte de la Marchande	7 55	18 15
Peyrelavade	8 10	18 10
Hautserre	8 15	18 05
Cieurac	8 25	17 55
Laburgade	8 35	17 45
Bifurcation, route de Lalbenque	8 45	17 35
Cremps	8 50	17 30
Aujols	9 10	17 20
Flaujac-Poujols	9 15	17 05
Bifurcation, route de Vayrols	9 25	16 55
Bas côte de la Marchande	9 30	16 40
Cahors-R. P.	9 40	16 30
Cahors-Gare	9 50	16 15

## Vagabond

Le nommé Blaise Rougier, 55 ans, sans domicile fixe, a été arrêté et écroué à la prison de Cahors pour vagabondage et mendicité.

## Brûlé

M. Chouviac, ouvrier boulanger chez M. Bergon, rue Wilson, a été grièvement brûlé au visage par un retour de flamme alors qu'il chauffait le four.

## SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 25 novembre 1928 par la

Pharmacie PALAME

Boulevard Gambetta

COUPÉ EN MORCEAUX AVEC UN CANIF

Ainsi traité, un cor repousse obstinément. Traitée par le « Le Diable » au contraire, il disparaît infailliblement. « Le Diable » enlève les cors en 6 jours, pour toujours, 2 fr. 95 toutes pharmacies. Attention ! Exigez « Le Diable », Cahors, pharmacie Orliax.

## LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS

Dans un récent numéro nous avons annoncé, pour la fin du mois, le prochain concert de la Société « Les Amis des Arts de Cahors », avec le concours de MM. Alberto Bachmann, violoniste, et Paul Goubert, baryton d'Opéra comique. Des raisons d'ordre matériel ont fait retarder cette audition de quelques jours, et sa date est définitivement fixée au mercredi 5 décembre.

Réjouissons-nous qu'un fâcheux contre-temps ait obligé les organisateurs à repousser la date de ce concert, puisque, ayant su tourner toutes les difficultés rencontrées, ils ont avec élégance terminé leurs tribulations en engageant une virtuose de plus, Mlle Yvonne Lévy, pianiste des plus en vue à Paris à l'heure actuelle. Sa présence inespérée nous vaudra l'exécution supplémentaire de deux morceaux pour piano : le *Nocturne en fa dièse majeur* de Chopin, et la *12<sup>e</sup> Rhapsodie* de Liszt.

Ainsi donc, le concert du 5 décembre réunira les suffrages de tous, non seulement par la qualité des exécutants, mais encore par la variété de son programme que voici :

## 1<sup>re</sup> PARTIE

Romance en sol	Beethoven
Habanera	Sarasate
Mazurka	Zariski
Alberto Bachmann	
Le Pas d'Armes du Roi Jean	St-Seènes
Rosa Benedicta	Augusta Holmès
Le Cœur de ma mie	Jacques Dalcroze
Paul Goubert	
Concerto en fa	Lalo
Alberto Bachmann	

## 2<sup>me</sup> PARTIE

Nocturne en fa dièse majeur	Chopin
12 <sup>e</sup> Rhapsodie	Liszt
Yvonne Lévy	
Chaconne	Bach
Alberto Bachmann	
Air de Pan	J.-S. Bach
Griseïdis	Massenet
La chèvre peïtite	Jacques Dalcroze
Maison	
Paul Goubert	
Adagio	Alberto Bachmann
L'Abéille	
Zakateado	
Magnarino	
Alberto Bachmann	

## PALAIS DES FÊTES

SAMEDI 24 — DIMANCHE 25 (Matinée et soirée)

## COLETTE (7 parties)

une œuvre émouvante marquée par l'interprétation remarquable de la petite Andrée Rolane (Cosette, des *Misérables*), Sandra Milovanoff, Paul Jorge, Renée Car.

## TITI 1<sup>er</sup>, roi des gosses, 1<sup>re</sup> époque, 4 p.

Évocation des aventures du jeune Titi, un gosse de la Butte, qui devient à la suite de circonstances imprévues le héros de la plus extraordinaire des aventures.

Excellente distribution avec les petits Bobby Guichard, Yvette Langlais, Jean Toulout, Jeanne de Balzac, Renée Hériber, Lucien Dalsace, Simone Vaudry, etc.

## Charlot dans UNE VIE DE CHIEN

3 parties

un de ses meilleurs films

## ORCHESTRE

MERCREDI 28 — JEUDI 29

Wilma Banky dans

## BARBARA, FILLE DU DÉSERT

grand drame (8 parties)

## Galant Fioratt Comique

Le Tobogan Documentaire

## ORCHESTRE

## ROYAL PALACE

Présente les 24 et 25 Nov. Dim. mat. et soir.

## SA DERNIÈRE DANSE

grande comédie dramatique en 7 parties

L'action de ce grand film se déroule à Paris, la plus belle ville du monde ; ville de travail, d'étude, d'art, mais aussi ville de luxe, de danses, de boîtes de nuit, c'est dans ce milieu que nous mène la charmante vedette Dorothy Mackall, dans le nouveau film que le Royal Palace présente cette semaine.

## Plein air Documentaire

Un fameux lapin Comique en 2 parties

## ANTONIA MARRONCLE

anciennement, rue de la Mairie, prévient son aimable clientèle que son magasin de Fruits, Légumes, Primeurs, a été transféré Boulevard Gambetta et rue du Lycée, en face la Mairie et qu'elle y trouvera aussi, aux meilleures conditions tout ce qui concerne l'ÉPICERIE et l'ALIMENTATION GÉNÉRALE.

## Tout de premier choix

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 23 novembre 1928

## Vol

Bournat Louis, 37 ans, marchand ambulancier, s. d. f., est inculpé de vol d'une baladuse.

## Coups réciproques

Goursat Augustin, 65 ans, de St-Michel-de-Bannières, Grandou Pierre, de Condat, se sont portés des coups. Le 1<sup>er</sup> est condamné à 25 fr. d'amende, le 2<sup>e</sup> à 16 fr. avec sursis.

## OUTRAGES

Bex, cordonnier à Lacapelle-Marival, a injurié le président de la Cour régionale des pensions, 100 fr. d'amende avec sursis.



ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naisances. Francoual Pierre, rue des Trois-Baudus, 8. Livorain René, rue Jean-Vidal, 3. Publications de mariages. Fargues Fernand, minotier à Cahors, et Rigandie-Bost Anne, s. p. à Périgieux (Dordogne). Tournié Albert, employé à l'usine à Gaz, et Le Bourhis Alexandrine, s. p. à Cahors.

Mariages. Plagès François, négociant, et Périé Augusta, s. p.

Décès. Rogon Roger, mécanicien, 24 ans, rue St-André, 16. Vidieu Léonie, s. p., 76 ans, rue Caffala-Coture, 7.

Prat-Rouffot Félix, commis des P. T. T. en retraite, 77 ans, quai de Regourd, 21. Vielmon Louis, marchand drapier, 65 ans, rue Wilson. Borie Faustin, menuisier, 65 ans, rue Wilson.

Restes Jean, brigadier de gendarmérie en retraite, 73 ans, place du Théâtre, 5.

ONDULATION Indéfrisable GALLIA. E. POPOVITCH. Coiffeur pour Dames - CAHORS. Téléphone 170.

Arrondissement de Cahors

Crayssac. Déclarations de récolte. Il a été déclaré cette année 2.400 hectolitres de vin. En 1927, les déclarations accusaient une récolte de 1.241 hectolitres. La récolte, meilleure en quantité, l'a été aussi en qualité, les vins étant de qualité supérieure.

Nouvelle culture. Les cultivateurs sont bien occupés en cette période. Suivant l'exemple de leurs voisins de Cahors, ils se mettent à planter le fraisier dont le produit est fort rémunérateur.

Montcéros. Compatriotes. Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote, M. Jean Billières, receveur-contrôleur de l'enregistrement à Lavit-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne) est nommé en la même qualité à Catus.

Nous sommes heureux d'apprendre également que Jean Billières a été reçu au concours pour les fonctions de receveur de direction départementale de l'enregistrement.

Ajoutons que M. Billières est le gendre de M. Rajade, l'excellent instituteur, bien connu.

Nos félicitations à M. Billières.

Albas

Veillée populaire. — Dimanche soir, à 8 heures, première veillée populaire de la saison à l'école communale.

Programme. 1° Causerie de M. Lafon sur le sujet suivant : Albas, terre d'Eglise à l'époque féodale ; Nos ancêtres paysans à l'époque féodale ; Le château d'Albas, fief des Evêques de Cahors. 2° Audition par T. S. F. de deux sélections : Don Quichotte, de Massenet et Thaïs du même auteur données par Radio-Toulouse.

3° Les valse célèbres de Strauss. Dernières nouvelles de la journée et heure exacte.

Bélaye

Décès. — M. Cler Denis, cultivateur, ancien tonnelier, au Sténadour, est décédé à l'âge de 78 ans.

Montcuq

Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

St-Laurent-Lolmie

Match d'entraînement. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Saux

Subvention. — Nous avons vu que la Commission départementale a alloué six cents francs à notre commune pour réparations à divers bâtiments.

C'est une particularité tellement rare pour Saux, qu'elle mérite d'être signalée.

Un ballon. — Mercredi matin un ballon sphérique, avec sa nacelle et l'aéronaute, a traversé notre commune. Il suivait tout tranquillement la direction du vent : sud-nord. Il passait à une faible hauteur, probablement pour mieux observer le paysage. Ceux qui l'ont observé lui ont souhaité bon voyage.

Prayssac

Ligue des Droits de l'Homme. — La section de la Ligue des Droits de l'Homme de Puy-l'Evêque s'est réunie, dimanche dernier, à la mairie de Prayssac, sous la présidence de M. Bousquet, conseiller municipal de Puy-l'Evêque, président.

De nombreux membres assistent à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance, dont M. David, secrétaire, donne lecture, est adopté sans observations.

M. Bousquet donne lecture aux liens et place de M. Mauriol, trésorier, absent, du compte rendu financier, lequel marque l'état prospère de la section.

L'Assemblée décide de prier M. Mauriol de continuer ses fonctions de trésorier : fonctions qu'il avait l'intention d'abandonner, vu ses nombreuses occupations.

Dans un intéressant exposé, M. le Président indique le but de la Ligue des Droits de l'Homme. Il associe la section de Puy-l'Evêque à l'hommage rendu le 28 octobre à Pons, à Emile Combes, par M. Herriot. Il signale le danger que ferait courir à la démocratie laïque le vote des articles 70 et 71 de la loi de finances.

L'exposé lumineux de M. Bousquet est vivement applaudi.

M. Dutoires, vice-président de la Section, propose le vote du vœu suivant, qui est émis à l'unanimité :

« Les membres de la Section de la Ligue des Droits de l'Homme du canton de Puy-l'Evêque : « Flétrissent la conduite des dirigeants des Camelots du Roy, qui, par des

écrits et une propagande subversive, poussent leurs adeptes à des actes qui sont la honte d'une nation civilisée : « Emettent le vœu que les Pouvoirs publics à la suite d'incidents dans le genre de celui qui s'est produit lors de l'inauguration du Monument de M. Emile Combes, recherchent les chefs responsables et les jugent sévèrement. »

M. Aunac propose ensuite le vœu suivant qui est aussi émis à l'unanimité : « La Section : Considérant que l'art. 71 de la loi de Finances donne au Gouvernement le droit d'autoriser les congrégations dites « missionnaires », « Considérant que ces congrégations s'étaient vu refuser l'autorisation par un vote du Parlement, « Considérant que cette faculté donnée au Gouvernement de défaire par un décret-loi, ce que les Chambres ont fait par une loi est contraire à l'esprit des institutions républicaines

« Considérant qu'il est inouï qu'on ait songé à détruire par un article de la loi de finances une des grandes lois laïques qui sont la charte de la République, « Emet le vœu que le Gouvernement retire l'article 71 et que, si cet article est maintenu, les républicains de toutes nuances fassent bloc pour le repousser. »

Le Secrétaire de la Section, Ludovic DAVID.

Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Duravel

P. T. T. — Mme Biges a pris possession de notre bureau en qualité de receveuse et en remplacement de Mme Clerc.

Nous lui souhaitons la bienvenue et lui renouvelons l'estime et la sympathie que la population lui témoignait il y a quelques années, quand elle était aide à notre bureau.

Nécrologie. — On a inhumé le 21 courant le jeune Paul Haüy, décédé après une longue et terrible maladie.

Nous adressons nos condoléances à la famille.

Arrondissement de Figearc

Figearc. Ste-Cécile. — Concert de ce soir au Théâtre municipal, à 17 h. Programme : 1. Salut lointain (Allegro), Doring ; 2. Le Domino noir (Ouverture), Aubert ; 3. Mainténon (Menuet), Farigou ; 4. Lakmé (grande fantaisie), Léo Delibes ; 5. Rondo (pour petite flûte), Donjon.

Société de Secours Mutuels de Figearc. — Les membres de la Société de Secours Mutuels de Figearc « L'Union Figearcoise », hommes et femmes, sont instamment priés d'assister à l'Assemblée générale des Sociétaires, qui aura lieu dimanche, 25 novembre courant, à 10 h. du matin, à la mairie. Présence indispensable.

Ordre du jour : Majoration des pensions.

Trouville. — M. Serin Henri, se rendant à la Santé par le chemin partant du cimetière, a trouvé un troussac contenant quatre clefs dont une de coffre-fort. Il s'est empressé d'en faire la déclaration au commissariat.

St-Céré

Stage d'Education Physique. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Rugby. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Pharmacie de service. — Le service pharmaceutique sera assuré aujourd'hui par la pharmacie Gineste, place de la République.

Contes de St-Céré. — Nous apprenons que les « Contes de St-Céré », de M. De Monzie, vont paraître fin décembre.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon. Pharmacie de service. — C'est la pharmacie Dardeine qui assurera le service de notre ville demain, lundi, 26 courant.

Exercices physiques. — On nous annonce qu'à bref délai un stage d'exercices physiques destiné à compléter l'enseignement dans cette matière de nos instituteurs et institutrices aura lieu dans notre ville.

C'est là une nouveauté qui étonnera notre région quoique ces stages soient pratiqués tous les ans, depuis déjà longtemps, mais seulement dans les villes de garnison.

Notre Tour de Ville. — En faisant le « Tour de Ville », nos concitoyens étaient intrigués par l'apport de matériaux de construction, notamment de grosses pierres, et ne cessaient d'en demander l'utilité.

Aujourd'hui, on commence à être fixés : une profonde excavation a été creusée par des ouvriers le long de la grille et les côtés ont été revêtus aussitôt de madriers et de poutres vers l'Arbre Rond.

Renseignements pris, nous pouvons aujourd'hui renseigner nos lecteurs. Le Conseil Municipal ayant voté une importante somme pour refaire le mur de soutènement qui paraissait se renverser en dehors et dans le pré de M. Bouyssou, une excavation large et profonde a été creusée pour se rendre compte de l'affaissement continu qui s'était produit.

Chacun peut remarquer aujourd'hui que le mur se renversait petit à petit, en dehors du « Tour de Ville » et que fatalement il aurait fini par se démolir, si on n'y avait paré.

Les anciens vont répétant que depuis toujours existait à proximité du garage de M. Lagrèze, un ancien puits qui recueillait les eaux de la butte dite « du château ».

Lorsqu'on refit, en l'élargissant, notre belle promenade de l'Arbre Rond », on combla ce puits et il n'en resta aujourd'hui aucun vestige apparent.

Chacun a pu remarquer cependant que vers la fin de l'hiver, lors des grandes pluies, de véritables geysers se mettaient à couler, en-dessous, dans le pré de M. Bouyssou, entraînant tout : terre, gazon, pierres, etc.

On suppose généralement que ces accidents intermittents proviennent uniquement de la fermeture du vieux puits qui fut comblé et qui était destiné à recueillir les eaux de la butte.

Dans tous les cas, les matériaux sont à pied d'œuvre, des ouvriers ont creusé de profondes fouilles le long du mur et se sont aperçus que le mur de soutènement s'était très sensiblement déformé.

Le mur va donc être refait plus solidement et notre belle promenade pourra reprendre sa vieille gaieté et son charme habituel.

Montfaucon. Dixième anniversaire. — Quelques anciens combattants n'ont pas voulu laisser passer l'anniversaire de cette date mémorable entre toutes, pour eux, pour les leurs et... pour le pays, sans faire un geste de reconnaissance et de souvenir, aux glorieux mémoires de leurs camarades de combat tombés là-haut.

Un service religieux eût lieu à leur intention célébré par un vaillant frère d'armes, à l'issue duquel un imposant cortège, déposa, dans un profond recueillement, au pied du monument à nos morts, une superbe couronne de fleurs naturelles, hommage à leur sublime sacrifice.

Un banquet réunit ensuite, anciens combattants et démobilisés, en de fraternelles agapes, au cours desquelles, maints faits de la grande tourmente furent évoqués par leurs modestes auteurs.

Tout allait se terminer dans la plus franche cordialité, lorsque... (vous vous en doutez), la politique, par la voix de non-combattants (je tiens à préciser), fit une bruyante et fâcheuse apparition. Et ainsi, notre belle manifestation se termina, à notre grand regret, dans un tumulte indescriptible. Et cela par la volonté, la préméditation de politiciens à l'état d'embryon, jouant au Mussolinisme, qui ne savent que clamer : « Je suis... Je veux... »

Les anciens combattants ont subi, peu ou prou, pendant des années, une autocratie souvent inutile et par là douloureuse, qui leur rend aujourd'hui la liberté plus chère.

Que ces Messieurs mettent leurs ouailles au pas cadencé, nous n'y voyons aucun inconvénient. Mais qu'ils se disent bien qu'ils n'y mettront pas la fédération des anciens combattants.

A bon entendeur salut. Un ancien combattant.

Montvalent

Naissance. — Nous apprenons avec un bien vif plaisir que notre charmant compatriote, Mme Paul Monty, 41, rue Lecourbe à Paris, a mis au monde un gros et charmant bébé qu'on a prénommé Clément-Henri.

A l'heureux père et à la sympathique maman, nous bien sincères félicitations et au nouveau-né nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Salviac

La foire des chevaux. — La foire du 20 novembre, dite foire des chevaux, fut très importante : elle fut favorisée par un temps superbe. Cours pratiqués.

Bœufs de boucherie, 180 à 210 fr ; bœufs de labour, 5.000 à 6.200 fr ; doubles, 4.500 à 5.200 fr ; bœufs au joug, 3.500 à 4.500 fr ; boureaux d'auvergne, 1.200 à 2.200 fr ; veau de lait, 6 fr.

Marché aux moutons : mouton gras, 4 fr. 50 ; agneau, 5 fr. 50 ; moutons d'élevage, 120 à 160 fr. pièce. Porcelets, 120 à 225 fr ; porcs demi-gras, 350 à 380 fr. les 50 kilos.

Poulains et pouliches de 6 mois à un an, 800 à 1.600 fr ; mulets, 1.500 à 2.000 fr ; chevaux de 2 ans, 2.000 fr ; chevaux de 4 à 5 ans, 4.000 à 5.000 fr ; chevaux hors d'âge, 1.500 à 2.200 fr ; ânes, 600 à 1.200 fr.

Marché à la volaille : poulets, 5 fr. 50 ; pintes, 4 fr. 50 ; lapins, 3 fr. le 1/2 kilo ; canards, 6 fr. 50 ; oies à engraisser, 95 à 120 fr. la paire ; lièvres, 5 fr. le 1/2 kilo ; lapins, 12 fr. ; perdreaux, 6 fr. ; grives, 3 fr. ; bécasse, 12 fr. ; foies d'oies, 40 à 45 fr. le kilo ; truffes, 20 à 25 fr. le kilo. Peu de truffes sur le marché.

Bois de chauffage, 130 fr. les quatre stères ; fagots, 50 fr. le cent. Fourrages : 15 à 16 fr. pour le foin ; regain, 12 fr. ; paille, 10 fr.

Vins peu demandés : 400 à 500 fr. la barrique droits en sus. Légumes abondants et prix modérés. Nombreux marchands forains. Prochaines foires le 20 décembre.

On a remarqué que les bees à acétylène n'étaient pas allumés le soir de la foire. On s'étonne de cet oubli regrettable à tous points de vue.

Dégagnac

L'épineuse question du lavoir. — Le bourg de Dégagnac ne possédant pas, à l'instar de nombreux hameaux de la commune, de lavoir commode où les ménagères puissent rincer convenablement une lessive, le Conseil municipal décida, l'an dernier, de faire établir, par le génie rural, un plan et devis pour la construction d'un lavoir au village chef-lieu.

Ces plans et devis sont aujourd'hui établis, mais l'emplacement désigné par M. le Maire ne plaît pas aux futurs usagers qui veulent que cette construction se fasse à un endroit plus abrité et plus rapproché de l'agglomération.

Certains conseillers, entre autres MM. Delmas, Chapou, Delord, Vidal et Cassan, reconnaissent que le mécontentement soulevé par la construction du lavoir sur l'emplacement choisi par M. le Maire, se justifie par la mauvaise exposition du lieu pendant les mois d'hiver. Ils proposent que la construction au « Conol », demandée par la population, soit prise en considération et que le lavoir, dit le Conseil, soit construit à cet endroit.

La majorité du Conseil ayant accepté d'examiner la proposition ci-dessus, l'emplacement du « Saltré », proposé par M. Fabre, n'a pas été agréé.

On dit que, mieux informé, M. le Maire acceptera la décision du Conseil. C'est possible. Mais alors, M. le Maire étant propriétaire du terrain du « Conol », on se demande s'il est bien qualifié

pour défendre les intérêts de la commune (lors de l'achat du terrain) contre M. Fabre, propriétaire ? Il ne peut être juge et partie !... A moins que M. le Maire fasse le grand geste du philanthrope !

Alors, Messieurs les habitants du bourg de Dégagnac, vous devrez une certaine reconnaissance à... votre bienfaiteur : M. Fabre.

Mariage. — On nous annonce le prochain mariage de notre aimable compatriote, Mlle Lafon Anna, du village de Barou, avec M. Devès Elie, du village de Malhol, commune de Gourdon.

Tous nos souhaits de bonheur aux futurs époux.

Souillac

Rugby. — Voir à la chronique « Les Sports ».

RETARDS. Règles irrégulières, retardées ou interrompues, rétablies certainement par le LYROL nouvelle méthode unique de traitement interne et vaginal d'une incomparable efficacité. Le traitement complet pourvue radicale, 100 fr. - LABORATOIRES 22, Pont-Neuf, PARIS (TOUTES PHARMACIES).

DÉPÊCHES

Molière n'est pas à l'index. De Londres. — Il n'y a aucun fondement dans le bruit que l'Université d'Oxford aurait mis son veto à la représentation des comédies de Molière.

La santé du roi d'Angleterre. De Londres. — Les « Daily News » annoncent que des préparatifs sont faits pour l'assaut que le roi d'Angleterre sera en état de voyager, il aille faire une croisière en Méditerranée.

A la Chambre. La Chambre, ce matin, a continué la discussion du budget de l'instruction publique.

M. Rémy Roux déplore la modicité du crédit et le mode de répartition des livres des bibliothèques scolaires.

M. Maurice Robert demande l'établissement du livret médical pour tous les enfants.

Le ministre de l'instruction publique se déclare partisan de l'inspection médicale dans les écoles.

Sur la proposition de M. Robert, la Commission des finances, d'accord avec le Gouvernement, accepte l'inscription d'un crédit de 50.000 fr. en faveur de la Ligue de l'enseignement.

De nombreux députés insistent sur la nécessité de faire le maximum d'effort pour développer les constructions scolaires.

M. Chéron, ministre des finances, donne l'assurance que les crédits sont suffisants et il déclare qu'il s'attachera, tout particulièrement, à hâter la solution du problème des constructions scolaires.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Jean RESTES ; Mademoiselle RESTES ; Madame Veuve Jacques RESTES ; Secur ILDEFONSE, à Llores de Mar (Espagne) et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Jean RESTES

LE VIN DE LA VIEILLESSE

« Vieillir est la seule façon que l'on ait trouvée pour ne pas mourir jeune », dit un proverbe. C'est évident, mais il faut vieillir dans de bonnes conditions, en conservant son activité, en gardant son appétit, son sommeil, en récupérant ses forces. Vous attendrez ce but en faisant usage de la Quintonine dont un flacon versé dans un litre de vin de table constitue le véritable vin de la vieillesse, agréable au goût, tonique des nerfs et des muscles, stimulant de l'appétit, régulateur du sommeil. La Quintonine vaut seulement 4 fr. 95 dans toutes les pharmacies et Pharmacie Orliac, à Cahors.

AVIS

Contrairement aux bruits que l'on fait courir, M. Gaston FABRE, Coullier, rue St-James, prévient ses nombreuses clientèles qu'il continue comme par le passé le repassage et la vente des couteaux, ciseaux, etc.

ON DEMANDE

MAÇONS & MANŒUVRES. S'adresser : M. NICOLAUS, Entrepreneur - Travail assuré.

VOS CHAUSSURES GRÊPES

Sont réparables et ressemblables, ces travaux étant exécutés par moi-même sans garantie. Livraison en 3 jours. Ressemelage GABRIEL, 14, place des Petites-Boucheries, Cahors.

ASSURANCES

Portefeuilles Grande Compagnie à céder à CAHORS et FIGEARC. Ecrite TARDY, 15, rue Egoillière, PÉRIGUEUX.

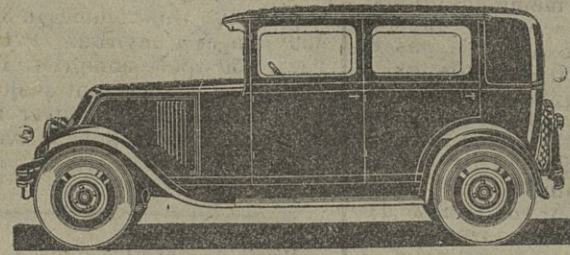
FABRICATION DE SOMMIERS

en tous genres spécialité de sommiers montés sur triangle ne pesant que 15 kilos. Matelas, fauteuils, couvre-pieds, spécialité capotes automobiles. TOCAVEN et Cie, 25, rue du Château du Roi. - Se rend à domicile -

A VENDRE

5 C.V Citroën, 3 places parfait état de marche. S'adresser : M. IRASSOU, mécanicien, 1, rue de la Verrière (Océroi de Cabassut), CAHORS.

L'AUTO-GARAGE ARTIGALAS Seul concessionnaire exclusif des USINES RENAULT Présente les tous derniers modèles du Salon



6 CV, Cond. Int., 4 portes . . . . . 19.900 fr. 8 CV, 6 Cyl., Cond. Int., 4 portes . . . 26.500 fr. 10 CV, Cond. Int., 5 places, 4 portes. 27.550 fr.

Sans engagement on vous fera essayer à domicile nos différents modèles

Reprise de toutes anciennes voitures

SEUL DÉPOSITAIRE DU STOCK DE PIÈCES D'ORIGINE - DEMI GROS

AGRICULTEURS, INDUSTRIELS et COMMERÇANTS

qui désirez acheter une auto achetez une MATHIS

Toutes les Mathis 8 et 10 CV ont un châssis à cadre entier, 4 ressorts entiers et 4 vitesses

C'EST LA VOITURE SOUPLE, RAPIDE, ÉCONOMIQUE

AGENT M. PRADIÉ 18, Bd Gambetta

LA FRANCE est, par excellence, le pays de l'Épargne, mais combien d'efforts ont été parus parcequ'il n'existait aucun moyen d'obtenir un revenu intéressant avec de petites économies.

Ce Moyen existe maintenant : C'EST LE CONTRAT DE DÉPOT ET DE GESTION

Mettant le « Dépôt en Banque », avec ses avantages à la portée des plus petites Épargnes.

INTÉRÊT DE 6 0/0 à 8 0/0 L'AN

Tous renseignements sont fournis gratuitement :

Soit par la CAISSE D'ÉCONOMIE POPULAIRE, 44, rue Vital-Carles à BORDEAUX ; Soit par M. SAUVAGE, Directeur Régional à CAHORS, 7, rue Nationale.

Soit par M. LAUR, agent, faubourg St-Georges, CAHORS. Agents très sérieux demandés

Modern Salon Parisien

Rue Wilson, Cahors. A la suite de demandes pressantes, de sa nombreuse clientèle, Mlle Ninny GRELET, « Modern Salon Parisien », rue Wilson à Cahors, va enfin procéder à l'agrandissement de ses salons.

Elle profite de l'occasion pour remercier avec reconnaissance, toute la clientèle de choix de Cahors et de ses environs, qui l'encourage à faire dans notre belle ville, les salons révisés, modernes, avec le dernier chic Parisien et où le meilleur accueil est réservé.

Mlle Ninny GRELET informe également la clientèle, qu'elle s'est adjointe un Spécialiste en Massage Médical (Diplômé), Massage Facial, Epilation, Manucure, Pédicure Diplômée.

Travail soigné et parfait. Mesdames et Mesdemoiselles, si vous voulez une tête parfaite avec soins de Beauté et les toutes dernières coiffures de Paris avec Louf, prenez rendez-vous à l'avance au « Modern Salon Parisien » chez Mlle Ninny GRELET.

Professeur d'École Professionnelle Diplômée de la Chambre Syndicale de la Ville de Paris (Concours International). Premiers Prix : Coupe, Ondulation Marcel, Mise en Plis.

Indéfrisable Gallia : derniers procédés exécutés avec talent. Diplômes : Médailles de Bronze et de Vermeil, Médaille d'Argent, Médaille d'Or. Spécialisée dans coiffure pour Mariées.

Nota. — La maison ne travaille pas au rabais, mais rend du travail propre, soigné et qui tient, exécuté par des professionnels des Ecoles Professionnelles de Paris.

MAUX D'ESTOMAC

gaz, brûlures, renvois, vomissements, aigreurs, mauvais bouche, etc., guéris radicalement par l'ALGO-DIESTINE. Toutes pharm.

M. H. FABRE, horloger diplômé

12, rue St-James, CAHORS. prévient sa nombreuse clientèle qu'il se tient à sa disposition pour toute réparation de montres, pendules et horloges, même de mouvements compliqués, à des prix défiant toute concurrence. Spécialité de réparation d'horloges de poche. Travail soigné garanti sur facture.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES immédiats

AMORTISSABLES 5, 10 et 15 ans

S'adresser : L. MASSIP, 36, rue E-Zola, CAHORS, et SALESSE, rue Caumont, FIGEARC.

A LA SALLE DES VENTES

62, rue Emile-Zola, Vente et Achat de meubles et bibelots anciens EXPERTISES

MAISON A LOUER

10 pièces Eau, gaz, électricité S'adresser au Bureau du Journal

TRICOTEUSES

Rectilignes, Circulaires, toutes jagues. Laines, colons, fils. Prix de gros. Cal., éch., apprent. gratuit. LA LABORIEUSE, 35, Cours Pasteur, BORDEAUX.



## La rançon de l'imprévoyance

Ne pas se préoccuper de ses petites misères physiques, traiter, comme on dit, par le mépris, les maux d'estomac, les maux de tête, les points de côté, les étourdissements, c'est faire preuve d'une imprévoyance qui peut avoir des répercussions désastreuses sur l'état général de la santé. Cependant, on doit bien comprendre que tous ces maux n'indiquent pas que tout est pour le mieux dans l'organisme. Ils sont même autant d'avertissements très précis que quelque chose ne va pas et qu'il est temps de s'en inquiéter. Et, en effet, le ralentissement et les troubles dans les fonctions de l'organisme revêtent presque toujours un appauvrissement du sang et un affaiblissement du système nerveux. En faisant intervenir les Pilules Pink, médication sans rivale comme régénérateur du sang et des forces nerveuses, la vitalité se relève promptement, l'appétit se réveille, les digestions se régularisent et toute trace de malaise disparaît.

« Souffrant depuis plusieurs années de maux d'estomac et de maux de tête, écrit Mme Jeanne Robiquet, demeurant 13, rue Paul-Bert à Albert (Somme) — je me suis finalement décidée à faire usage des Pilules Pink qui, à ma grande joie, ont dissipé mes malaises comme par enchantement. »

Il est indéniable que les Pilules Pink sont le remède par excellence contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, épuisement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt: P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, 6 fr. la boîte, 33 fr. 50 les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

## Bibliographie

Pour paraître prochainement:  
**La Révolution en Quercy**  
Par Eugène SOL

Etude des mouvements populaires qui eurent lieu en Quercy (le Lot actuel, Montauban et Moissac) en 1789, 1790. L'abolition des privilèges et la suppression des couvents. La vente des biens nationaux. Un volume in-8° raisin de 450 pages environ. Prix, broché: 22 fr. 50 (port compris). Dans le commerce les prix seront majorés.

Pour souscrire, envoyer la somme de 22 fr. 50 à M. E. Sol, 3, Avenue de Toulouse à Cahors, chèque postal, Toulouse 12-603.

Vient de paraître dans « la Collection des Petites Anthologies du xx<sup>e</sup> siècle », chez Eugène FIGUIÈRE, éditeur à Paris

**Au Tic Tac de la Vieille Pendule**  
(Contes quercynois)  
par Eugène GRANGIÉ

Un volume in-32 de cent pages avec portrait de l'auteur.

Prix: cinq francs  
En vente: A CAHORS  
LIBRAIRIE MEYZENC  
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Vient de paraître

EUGÈNE GRANGIÉ

**Cahors-en-Quercy**  
(avec dessins de M<sup>lle</sup> Alice Millochau)

1 vol. Prix: 6 fr.

En vente: A CAHORS  
LIBRAIRIE MEYZENC  
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

## CHEMIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS

LIVRET-GUIDE OFFICIEL  
(Edition du Service d'Hiver  
au 6 octobre 1928)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente dans les principales gares de son Réseau, au prix de 3 fr. 50 l'exemplaire, son Livret-Guide Officiel illustré, comprenant notamment l'horaire complet des trains au 6 octobre 1928.

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'égalité préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 95 pour la France et 7 fr. 70 pour l'étranger, en mandat-carte ou timbre-poste français, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert à Paris (13<sup>e</sup>).

### NOTE

Le public est informé que depuis le 6 octobre dernier, les conditions d'admission des voyageurs, dans le train express 78, sont les suivantes: Ce train prendra les voyageurs effectuant un parcours simple: de 300 km. en 1<sup>re</sup> classe de 600 km. en 2<sup>e</sup> classe de 700 km. en 3<sup>e</sup> classe. Les autres conditions d'admission de ce train restent sans changement.

Nouvelles réductions sur les prix des billets aller et retour de famille

Les billets d'aller et retour de famille à prix réduits, qui offraient déjà de sérieux avantages aux familles effectuant un parcours d'au moins 300 kilomètres, retour compris, en présentent maintenant de plus appréciables encore.

La famille doit se composer, comme précédemment d'au moins trois personnes, dont le père ou la mère, mais dans ce minimum, une personne peut être remplacée par un seul enfant de 3 à 7 ans au lieu de deux enfants de 3 à 7 ans antérieurement.

D'autre part, le billet peut comprendre, en plus des domestiques, un chauffeur par voiture remise au transport.

Enfin, la réduction de prix est consentie à partir de la deuxième personne au lieu de la troisième personne primitivement. Elle est de 25 0/0 pour la deuxième personne, de 50 0/0 pour la troisième personne et de 75 0/0 pour les suivantes.

Des réductions supplémentaires, variant de 10 à 45 0/0, sont accordées aux familles de trois personnes au minimum effectuant un parcours total d'au moins 400 kilomètres.

Si vous aimez les belles affiches...

...Ecrivez à la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans qui vous enverra, sur demande, la liste de ses affiches illustrées, signées des maîtres de l'affiche, et constituant une magnifique collection d'une haute valeur artistique: Grands Châteaux de la Loire, Sites et Monuments de la Côte Sud de Bretagne, de l'Auvergne, du Centre de la France, des Pyrénées, etc...

Le prix de ces affiches est fixé à 7 francs l'exemplaire (frais de port 0 fr. 50 par affiche en sus).

Réduction de 0 fr. 50 par exemplaire pour tout achat de 6 et plus à la fois.

Aux membres de l'Enseignement et sur justification, prix exceptionnel de 5 fr. 75 l'exemplaire, quel que soit le nombre commandé.

Pour renseignements et vente adressez-vous à Paris au Bureau de la Publicité, 1, place Valhubert.

Pour l'achat sur place allez soit à l'Agence Voyageurs, 16, Bd des Capucines, à Paris, soit à la gare de Paris-Quai d'Orsay.

## LE BONHEUR VOUS SOURIRA

et vous serez toujours heureux en portant la **PIÈRE STAURA** montée en ravissants bijoux, à la portée de toutes les bourses. Ecrivez à **F. MAJOLIS**, 59, rue Rochecouart (Service 65), Paris 9<sup>e</sup> et vous recevrez **GRATUITEMENT** la notice explicative sur les pouvoirs du plus puissant Talisman connu dans le monde entier.

POUR VOS ACHATS DE MACHINES A ÉCRIRE, MACHINES A CALCULER, MEUBLES DE BUREAU, FOURNITURES ne faites rien sans consulter L'INTER-MÉCANOGRAF, 24, Avenue Gambetta à MONTAUBAN, (Tarn-et-Garonne) Maison la mieux placée de la région AGENCE DIRECTE DES MACHINES A ÉCRIRE REMINGTON -- DÉPÔT DES SIÈGES STELLA -- R. C. 4.759 Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant: L. PARAZINES.

Adressez-vous directement au Fabricant! GRATIS... J'envoie mon Catalogue illustré ACCORDÉONS PHONOGRAPHES et tous INSTRUMENTS de MUSIQUE Raymond CAMPANELLA, 27, Bd Beaumarchais, Paris-1<sup>er</sup> On demande à acheter Propriétés, Industries, Commerces Sociétés et Commandites PROCURE CAPITAUX Paris-Immobilier, 70, R. Amalot, Paris.

Etude de Maître Georges FONTANGES, Docteur en Droit, Avoué près le Tribunal civil du département du Lot, en résidence à Figeac (Lot), quai Legendre (successeur de son père).

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

à suite de faillite et sur surenchère du dixième D'une Maison à usage de Boulangerie avec pétrin mécanique sise à Puybrun (Lot)

Adjudication fixée au MERCREDI CINQ DÉCEMBRE MIL NEUF CENT VINGT-HUIT à QUATORZE HEURES, à l'audience des criées du Tribunal civil du département du Lot, au Palais de Justice à Cahors, Boulevard Gambetta.

On fait savoir à qui il appartiendra: Qu'en exécution d'un jugement rendu en chambre du Conseil par le Tribunal civil du département du Lot le vingt juin mil neuf cent vingt-huit, enregistré, Il sera: Aux requêtes, poursuites et diligences de Monsieur Marcel DARNIS, licencié en droit, demeurant à Gramat (Lot) e agissant comme syndic définitif de la faillite de Monsieur Pierre MONMONT, boulanger à Puybrun (Lot); Ayant Maître FONTANGES pour avoué constitué; En présence ou lui dûment appelé en tant que de besoin de Monsieur Pierre MONMONT, boulanger, demeurant et domicilié à Puybrun (Lot); Procédé le MERCREDI CINQ DÉCEMBRE MIL NEUF CENT VINGT-HUIT, à QUATORZE HEURES, à l'audience des criées du Tribunal civil du département du Lot, au Palais de Justice, à Cahors, Boulevard Gambetta, à la vente aux enchères publiques à suite de surenchère, du dixième des immeubles dépendant de la faillite de Monsieur Pierre MONMONT, boulanger à Puybrun (Lot).

**DÉSIGNATION**  
DES  
**Immeubles surenchérés à vendre**  
TELE QU'ELLE A ÉTÉ INSÉRÉE AU CAHIER DES CHARGES

**PREMIER LOT**  
1<sup>er</sup> Un sol de maison et cour sis à Puybrun, commune de Puybrun, d'une superficie de cinquante quatre centiares environ paraissant porté à la matrice cadastrale de ladite commune sous le numéro 416 de la section B, sans indication de classe ni de revenu; 2<sup>e</sup> Une maison sis audit lieu de Puybrun, paraissant portée à la matrice cadastrale des propriétés bâties de la commune de Puybrun, sous le numéro 416 de la section B, sans indication de classe et imposée sur un revenu présumé de soixante francs. Cette maison à usage de boulangerie paraît reposer sur une superficie de cinquante à soixante centiares environ, elle est construite en pierre de maçonnerie et couverte en tuiles rouges; sur le derrière de cette maison, se trouve un petit patus d'une superficie de quatre à six centiares environ; le tout d'un seul tenant confrontant dans son ensemble: d'un côté à route nationale de Bretenoux à Saint-Denis-près-Martel et des autres côtés aux maisons Bouzou et patus Delmas et de Madame Tartacède-Mialaret. Elle se compose au sous-sol d'un four à cuire le pain avec pétrin à main et mécanique; d'un rez-de-chaussée servant de magasin avec étagères pour la vente du pain; au-dessus se trouve le premier et seul étage de cette maison qui se compose de deux appartements avec grenier par-dessus; 3<sup>e</sup> Un pétrin mécanique installé dans ladite maison dans le local destiné au four, paraissant porté à la matrice cadastrale des propriétés bâties de ladite commune de Puybrun, sous le numéro 314 de la section B sans indication de classe, et imposé sur un revenu présumé de quatre vingt-dix francs.

**DEUXIÈME LOT**  
Un immeuble en friches sis au Granjou, commune de Puybrun, paraissant porté au plan cadastral de cette commune sous le numéro 347, section A, pour une contenance de sept ares environ, confrontant dans son ensemble, de deux côtés à chemin vicinal, Pradayrol et Cadiergues.

Les immeubles formant les deux lots ci-dessus ont été adjugés suivant procès-verbal d'adjudication dressé par Monsieur le Juge délégué pour l'arrondissement de Figeac, le quinze novembre mil neuf cent vingt-huit, savoir: Le premier lot moyennant le prix principal de vingt-six mille cent francs outre les charges à Maître NUVILLE, avoué, qui a déclaré s'être rendu adjudicataire pour le compte de Monsieur COUNORD Théophile, boulanger à Mayrinhaac-Lentour (Lot); Le deuxième lot moyennant le prix de cinquante-cinq francs outre les charges à Maître NUVILLE, avoué, qui a déclaré s'être rendu adjudicataire pour le compte de Monsieur COUNORD Théophile, boulanger à Mayrinhaac-Lentour (Lot). Mais par acte fait au greffe du Tribunal civil du département du Lot, le seize novembre mil neuf cent vingt-huit, Monsieur Angély VERNÉOUIL, boulanger, demeurant et domicilié à Bretenoux (Lot) ayant Maître FONTANGES pour avoué, a déclaré surenchérir du dixième en sus des charges les prix des premier et deuxième lots, qu'il a élevés, savoir: le premier lot à la somme de vingt-huit mille sept cent dix francs et le deuxième lot à la somme de soixante-un francs outre les charges.

En conséquence de ces surenchères, il sera procédé aux lieux, jour et heure sus-indiqués, à l'adjudication sur surenchère des immeubles sus-désignés sur les nouvelles mises à prix résultant de la surenchère, soit: Le premier lot, sur la mise à prix de vingt-huit mille sept cent dix francs, 28.710 fr. ci, ..... 61 fr. Le deuxième lot sur la mise à prix de soixante-un francs, ci, ..... 61 fr. Ces immeubles situés sur la commune de Puybrun seront vendus tels qu'ils se poursuivent et se comportent sans en rien excepter ni réserver. Le cahier des charges, clauses et conditions de la vente, dressé par Maître FONTANGES, avoué, a été déposé au greffe du Tribunal civil du département du Lot où chacun peut en prendre connaissance. Les frais de poursuite de vente seront payables en diminution du prix d'adjudication. Les frais de première enchère, de surenchère et de poursuite de surenchère, ainsi que les frais de toute nature exposés par surenchère, seront payés par les adjudicataires en diminution de leur prix, à concurrence de la différence existant entre les premiers prix d'adjudication et ceux de l'adjudication à suite de surenchère, et, au cas d'insuffisance, en sus de leur prix pour ce qui excéderait cette différence au prorata de leur prix d'adjudication. Avertissement est donné à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales sur les biens mis en vente, d'avoir à les requérir avant la transcription du jugement d'adjudication. Fait et rédigé en l'étude, à Figeac, par l'avoué soussigné poursuivant la vente le dix-sept novembre mil neuf cent vingt-huit.

G. FONTANGES, avoué.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître FONTANGES, avoué poursuivant, demeurant à Figeac, quai Legendre, qui, comme tous ses confrères de Figeac, peut être chargé d'enchérir. Les enchères ne peuvent être requises que par le ministère d'un avoué de Figeac.

CAHORS, IMP. COUESLANT.

## LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des:

### ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES

### Malades, Grippés et Convalescents

**LYMPHATISME** : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

**MALADIES DES OS** : Rachitisme, Scrofule des enfants.

**MALADIES DE LA POITRINE** : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

**ANÉMIE** : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

**NEURASTHÉNIE** — **CONVALESCENCE** : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical

Le D<sup>r</sup> ORTEL  
Ancien externe des Hôpitaux de Paris  
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris  
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHODE GARNAL**. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. Chaque flacon de **PHOSPHODE GARNAL** renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à du Iode à l'état naissant. La **PHOSPHODE GARNAL** fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie. Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 14 francs. — Grandeur unique

Feuilleton du « Journal du Lot » 32

## UNE JEUNE FILLE voyagea...

PAR Claude FARRÈRE

QUATRIÈME PARTIE

...A pied, à cheval, en voiture, en sampang...

VII

C'EST AINSI QU'ON TRAITE UNE AFFAIRE

— Oh ! non ! Toutes les propositions sont strictement honorables, pourvu qu'elles soient faites par des personnes elles-mêmes strictement honorables, comme je suis et comme est Mrs. Barclay... D'ailleurs, nous, businessmen d'Australie, sommes, certes, très ignorants. Mais nous savons pourtant qu'un vieux grand Anglais, sir Horace Walpole, a posé cette chose, cet — comment dites-vous en français ? — cet axiome : « Chaque homme a son tarif... La seule monnaie d'achat varie... » Il fallait donc, avec vous, savoir choisir la monnaie... Et je n'ai pas su ! — Mais ne vous fâchez pas : j'ai fini... Ce n'est pas parce que ma proposition n'était pas honorable que vous avez bien fait de préférer l'autre proposition, celle du

vieux camarade Dubourg... — Ah ! — Non. C'est parce que, très exceptionnellement, l'autre proposition était plus avantageuse. Que voulez-vous ! vous êtes un sujet vous-même très exceptionnel, mademoiselle Cò Mi. Et je n'ai pas apprécié assez vite. Vous valiez trois fois, quatre fois plus que je n'aurais ! Je n'ai pas vu assez vite. Tant pis pour moi ! Et bonne chance à vous, pour toute la vie !

VIII

ONG KOP

— Petite Cò Mi, — proclama gaiement M. Dubourg, le lendemain du jour que le contrat avait été signé, — vous m'avez fait gagner, avec cette affaire Manning, un bon nombre de beaux billets qui nous compléteront une gentille fortune... Oh ! ne me croyez pas assez fou pour ambitionner des millions par vingtaines et par centaines. Mais, en toute chose, il y a l'usage et l'abus. Et quiconque sent, comme moi, la vieillesse venir, n'est pas fâché, s'il a quelques leucers de raison, de se voir à l'abri pour le peu de temps qu'est une fin de vie humaine, de cette froide et laide tristesse qu'on nomme la misère... voire de cette diminution, de ce rétrécissement qu'est la médiocrité. Devenir moins qu'on ne fut est une pénible vicissitude. J'ai toujours plaint profondément ces beaux généraux brodés et bariolés d'étoiles, d'ordres et de croix,

— Combien de jours d'absence ? — Quinze ou vingt, — dit Fernand Dubourg. — Et faites attention qu'il ne s'agit pas d'une prospection, celle fois-ci, mais que c'est presque tout comme : nous irons du côté de Mon-Cay. Et il n'est pas impossible que, par surcroît, nous ayons là-bas des autorités à visiter. Je pense, d'ailleurs, que vous vous en doutez : c'est à peu près vous qui avez commandé le voyage. — Moi ? — Vous, oui. Vous avez bien convenu, avec Manning, que, si possible, les bateaux australiens charbonneraient à Mon-Cay ? Il faut tout de suite étudier quelques petites questions à ce propos. Organisez donc tout notre voyage, le vôtre et le mien, tandis que ce voyage-là peut intéresser : ingénieurs, entrepreneurs, maritimes... Le Fai-tsi-Loung ne s'étend pas exactement jusqu'à Mon-Cay. Mon-Cay, petite ville annamite, bâtie à la frontière de Chine, — une simple rivière pas très large la sépare de l'immense Nation Centrale, — n'en est pas moins gardée et protégée des assauts de la pleine mer par tout un archipel compliqué qui n'est, somme toute, que le prolongement du Fai-tsi-Loung dans le nord-est. Mais les îles qui avoisinent Mon-Cay n'ont pas cet aspect fantomatique qui distingue les surprenantes Griffes du Dragon. Ce sont des îles quelconques, pour la plupart d'une végétation très sauvage et

luxuriante. On y peut aborder, néanmoins ; — pas très commodément ; — mais d'assez grands navires trouvent leur tirant d'eau dans les chenaux d'accès. Bref, Mon-Cay étant indiscutablement celui des ports tonkinois le moins éloigné des mines exploitées ou prospectées par Fernand Dubourg et par le groupe qu'il dirigeait, Philip W. Manning n'avait pas eu la main malheureuse en désignant ce port pour ses charbonnages futurs. Tout y était à créer, c'est vrai, ou presque tout, à commencer par les voies ferrées et les appointements nécessaires. Mais la besogne hydraulique se bornerait, vraisemblablement, à de simples balisages, à supposer que les services de la marine de guerre n'eussent pas déjà fait à peu près tout l'indispensable, en ce qui concernait le chapitre naval. Arrivé à Mon-Cay, dès les premiers jours de juillet, Dubourg mena sa besogne avec l'apreté qui lui était coutumière. Il faisait chaud, pourtant, chaud terriblement. Le thermomètre, plusieurs fois, dépassa le quarantième degré à l'ombre. Et comme le soleil se levait tard et se couchait tôt, et comme tout le milieu du jour était accablé par l'indispensable sieste, les heures de travail se réduisaient à peu de chose. Ce fut pénible au delà de tout ce que peuvent imaginer ceux qui ont borné l'exercice de leur énergie entre Lille et Perpignan. Épuisée, harassée, suffoquée, desséchée aussi par les flots de sueur qui ruisselaient

sans cesse sur sa peau exsangue, Cò-Mi oubliait sa propre souffrance dans l'anxiété qui la tenaillait de voir son vieux chef ployer tout à coup sous le faix. Soixante-sept ans sont un âge terrible, pour qui a vraiment le droit et l'orgueil de se dire colonial. Fernand Dubourg était de ceux-là. Son énergie de fer ne l'abandonna pourtant pas. Et il y a des grâces d'état ! — ses forces ne l'abandonnèrent pas non plus, durant les quinze terribles jours qu'il lui fallut pour mettre en train toute la besogne. C'était fait, c'était fini, c'était parachevé, le 19 juillet, quand, les derniers jalons posés, Dubourg, avec derrière lui Cò Mi, qui lui demeurerait fidèle comme son ombre, eut la fantaisie de gravir un mamelon rocheux qui dominait la ville à main gauche et la rade à main droite. Le soleil, déjà très oblique, n'en tapait pas moins dangereusement. Pour s'éponger le front, Dubourg souleva son casque, mais à peine, et sans exposer le moindre bout de crâne aux rayons plus meurtriers que des flèches :

(A suivre)

## LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'HUILE de FOIE de MORUE

Prix du Flacon : 14 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les pharmacies